«Joël GUERRIAU - Notre-Dame-des-Landes : « Un référendum qui renie l'engagement des élus de terrain ! »»

28/04/2016

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Joël GUERRIAU - Notre-Dame-des-Landes : « Un référendum qui renie l'engagement des élus de terrain ! »

Joël Guerriau a interpelé aujourd'hui le Gouvernement sur le projet de référendum concernant l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes : « Pour la première fois, dans l'histoire de notre République, l'Etat impose à des élus locaux d'organiser une consultation pour un équipement autorisé à vocation régionale ».

Pour le sénateur de la Loire-Atlantique, ce référendum « *est un précédent qui nous interpelle* », avant d'ajouter que « *désormais, quelle que soit son avancée, tout projet peut être remis en cause par une simple question posée au mauvais moment sur un périmètre contestable* ».

Joël Guerriau a ainsi dénoncé « *une décision d'autant plus invraisemblable* » que le Gouvernement a « *signé quatre arrêtés préfectoraux d'autorisations de démarrage des travaux* ». « *Cela interroge sur la valeur de la signature de l'Etat* », a-t-il poursuivi.

« *Vous désavouez notre système judiciaire qui a énormément été impliqué en prenant 180 décisions favorables et vous organisez le désordre !* », a continué le sénateur tout en affirmant que « *cette consultation renie l'engagement des élus de terrain qui s'évertuent pendant des années à mener des procédures de concertation, de plus en lourdes et chronophages* ».

Ainsi, concernant le référendum, « *quels seront les documents qui seront accessibles par les électeurs ?* » a-t-il demandé avant d'interroger le Premier ministre sur « *l'engagement de faire évacuer la zone afin que les travaux puissent démarrer* », si le oui l'emporte.

Contact presse : Frédérique HENRY / Camille LOUIS
01 42 34 21 18 / 01 42 34 30 58 - communication@uc.senat.fr
Internet : www.udi-uc-senat.fr
Twitter : @UC_Senat
Facebook : SenateursUDIUC